

Sarl IOLINA SERVICES
Services à la personne

Tél. 02 51 40 19 40

Lundi – mardi et Vendredi
De 15h30 à 18h30

Vous accueille dans ses locaux ou par téléphone
du lundi au vendredi
de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 20h00

FICHE TARIFAIRE DES PRESTATIONS 2024

Pack Assistance

- Garde malade 7j/7 et 24h/24 sous forme d'astreinte
- Appel malade en cas de problème

50€ mensuels

Après abattement d'impôts

Pack Course

- Aide à la préparation de la liste de courses
- Aide à la commande Drive
- Accompagnement aux courses
- Récupération et livraison des courses par nos soins
- Aide au rangement des courses

Sera étudié selon les besoins

Pack Interventions Mensuelles

La garantie d'un passage quotidien auprès de la personne pour :

- Aide aux tâches de la vie quotidiennes
- Lien social
- Aide aux tâches ménagères
- Aide au repas

Sera étudié selon les besoins

Supplément

- Interventions de 30 min
- Interventions de 1h
- Assistance petits travaux
- Assistance administrative
- Autres besoins spécifiques peuvent être étudiés

Sera étudié selon les besoins

Pack Coordination

- Présence du personnel 7j/7
- Accueil téléphonique 7j/7
- Mise à disposition des espaces détente pour lecture, anniversaire, télévision...

150 € mensuels

PREX DES PRESTATIONS DE SERVICES

	Tarifs			
	Heure		Demi-heure	
	HT	TTC	HT	TTC
service d'aide aux tâches de la vie quotidienne				
Assistance aux personnes âgées ou aux personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile	25.87 €	27.29 €	17.79 €	18.77 €
Assistance aux personnes handicapées		13.64 € après déduction d'impôts*		9.38 € après déduction d'impôts*
Garde malade				

	Tarifs			
	Heure		Demi-Heure	
	HT	TTC	HT	TTC
Service petits travaux domestiques				
Entretien de la maison et des travaux ménagers	25.87 €	27.29 €	17.79 €	18.77 €
Préparation et aide au repas à domicile		13.64 € après déduction d'impôts*		9.38 € après déduction d'impôts*
Assistance administrative à domicile				

Frais de déplacement 4,50 €
Frais kilométrique 0,665 €/km

DIMANCHE ET JOUR FERIE Majoration de 45 %

* Une **réduction d'impôt ou un crédit d'impôt égal à 50 %** du montant de vos factures de dépenses (y compris la TVA) réglées, sont directement déductibles de vos impôts

PAS DE FRAIS DE DOSSIER

